



Conseil Municipal du Lundi 5 septembre 2022

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Présents : Alain, ARGILIER, Christine DOUTRES, Sylvestre VINCENT, Pierre MARATI, Nicole TEISSIER, Mélody QUET.

Procurations : Jean-Marc AURES à Alain ARGILIER, Valérie BLANC à Christine DOUTRES

Absents excusés : Elsy ROUSSET et Grégory MAURIN

Absent : Ludovic INSALACO

Secrétaire de séance : Christine DOUTRES

Délibérations prises :

1) Ecole : remboursement des frais de fonctionnement

Vote 8 voix POUR

2) Communauté de communes Gorges Causses Cévennes : rapport de la CLECT

Vote 8 voix POUR

3) Bail emphytéotique : Association Du Pain pour Demain

Vote 8 voix POUR

4) Motion en faveur de la mensualisation du règlement des factures eau et assainissement

Vote 8 voix POUR